

# Epehy

N° 99  
décembre 2014

# Quoi de neuf ? ...



## Le mot du Maire

### Facture d'eau.

Il y a quelques jours, nous avons reçu notre facture d'eau. Celle-ci reprend pour la première fois la redevance assainissement. Cette facturation devait se faire, comme les années précédentes, en deux fois. Malheureusement, la mise en place par la Saur a été compliquée et nous l'avons donc reçue en une seule fois. En cas de souci, vous pouvez vous rapprocher de la Saur pour avoir un accord sur un étalement en 3 fois. Je tiens à signaler qu'il n'y a eu aucune augmentation de la part de la commune et que la ligne : Modernisation réseaux Artois Picardie EPEHY, correspond à une décision unilatérale de l'Agence de L'eau. Il est vrai que l'Etat va ponctionner 175 millions d'Euros en début d'année.

### Dotations aux communes.

Dans le 1<sup>er</sup> trimestre 2015, je vous communiquerai les projets retenus par le Conseil Municipal. Toujours soucieux de ne pas augmenter les taxes locales, comme vous pouvez le constater depuis plus de 20 ans, l'annonce de l'Etat de baisser ses dotations aux communes de 30% (soit 50.000 € pour notre commune) sur les années 2015-2017, va nous compliquer la tâche. L'arrivée de nouvelles recettes provenant des éoliennes devrait nous aider à rester fidèles à notre philosophie ; mais il faudra néanmoins ralentir nos dépenses d'investissement.

### Bilan 2014.

Malgré la crise économique et la baisse des aides aux communes, le Conseil municipal a pu réaliser ses projets. Tout d'abord la Maison de Santé qui est ouverte depuis près de 6 mois avec maintenant 3 médecins, un dentiste, 1 kinésithérapeute, 3 infirmières, une podologue-pédicure et une orthoptiste. 2 ostéopathes devraient arriver en 2015, l'une du lundi au mardi et l'autre du mercredi au samedi. Notre Maison médicale sera alors quasi-remplie.

L'équilibre budgétaire sera donc atteint en 2015. L'inauguration devrait avoir lieu courant Avril ou Mai. Une invitation vous sera remise.

En 2014, différents travaux ont été réalisés comme le trottoir côté Maison de Santé, les parkings et trottoirs Vallée des moulins, différentes rénovations sur des biens immobiliers de la commune... Et toutes les opérations pour la gestion courante de notre commune. La commune a également accompagné, avec l'aide de Vacances Plurielles, les rythmes scolaires décidés par le gouvernement et s'est engagée à rembourser les frais inhérents sur une base de 90 € par enfant pour l'année scolaire.

2014 a vu également le Conseil Municipal s'enrichir de 7 dames aux dernières élections, apportant toutes leurs idées et leur dynamisme. Le Comité des Animations, avec à sa tête sa nouvelle présidente, Mme DORCHIES, a encore une fois été à la hauteur de sa tâche.

### Merci à ceux qui travaillent pour notre village.

Je profite de ce moment pour remercier toutes les personnes qui, par le temps donné, que ce soit au sein de la Commune, des Associations, du Comité des Animations, font briller notre commune. Des critiques, ici ou là, peuvent arriver, ne baissons pas les bras, elles sont toujours formulées par des personnes que l'on ne voit pas lors des manifestations. Le Téléthon s'est passé dans une superbe ambiance, chaleureuse et conviviale. Près de 19000 € ont été collectés cette année. L'honneur en revient aux gens qui se sont déplacés ou ont envoyé leur obole.

Je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année et serais heureux de vous rencontrer lors des vœux du maire le Dimanche 18 Janvier 2015 à 11h00 à la salle des fêtes.

Bien amicalement

Jean Michel

## Sommaire

- Le Téléthon 2014 page 2
- Le voyage scolaire page 3
- L'arbre de Noël page 3
- Théâtre avec Epy se rit page 4
- Le concert de Gospel page 4
- Avec Vacances Plurielles page 5
- Il y a 100 ans le village occupé page 6
- Fondation Camus en chantier page 7
- Le Club de foot page 8
- Le Club Loisirs, l'atelier équilibre, commémoration du centenaire page 9
- Conseil municipal pages 10 et 11
- Abdon, Opération Brioches Repas des aînés, suite du tableau d'honneur... page 12

Le téléthon avait déjà commencé avant les 5 et 6 décembre avec le lavage de voitures des pompiers le 15 novembre et ce marché du Téléthon, le 29 novembre



# LE CŒUR DU TÉLÉTHON A ENCORE BATTU À EPEHY

Les bénévoles ont répondu présents en proposant une nouvelle fois une multitude d'actions : démonstration de judo, concert de l'école de musique, atelier maquillage, bracelets rainbow-loom, valise garnie, vente de fleurs, d'objets du téléthon, de pulls tricotés, d'objets fabriqués, d'enveloppes surprises ... Et côté restauration il y avait de quoi satisfaire tous les gourmands. Les soirées dansantes ont permis à chacun de danser jusqu'au milieu de la nuit. Bravo aux bénévoles qui restent toujours impliqués et motivés pour permettre de rassembler chaque année davantage de fonds pour le téléthon.



Quand on regarde les photos de cette fête de la solidarité, on devine facilement que tous ces bénévoles, tous ces participants ont l'air très heureux d'être là, à leur façon.

Bien sûr, si nous avions l'esprit chagrin, nous pourrions dire que certains ne viennent plus, que l'on ne comprend pas qu'il n'y ait pas plus d'enfants qui ont profité du spectacle de clowns par exemple alors que les portes sont ouvertes à tous, donateurs, consommateurs ou non. Mais tous ceux qui étaient présents ont-ils l'air désolés ? Que non ! Ils se disent que c'est extraordinaire que cette initiative, prise il y a 19 ans, d'organiser une telle manifestation à Epehy



pour le Téléthon perdue encore aussi bien, que la majorité des associations se mobilisent toujours, que même si parmi les bénévoles on retrouve toujours des têtes bien connues, on en découvre chaque année de nouvelles.

Et que dire du résultat ? Quand on observe les sommes récoltées dans les cantons voisins, ne peut-on être fiers d'obtenir parfois deux ou trois fois plus alors que notre population est bien inférieure ? Comme quoi, le Téléthon à Epehy demande beaucoup d'investissement mais cela en vaut la peine.

A.M. et M.D.

Xavier est dehors, dans la fumée mais il a le sourire !



Je voudrais vous remercier, vous tous qui avez donné de votre temps, de votre argent, avez apporté vos idées, votre bonne humeur, vous êtes démenés pour que Epehy et notre canton obtiennent encore un résultat remarquable : 18 616 euros à ce jour (il doit encore arriver 2 chèques). Je ne pourrais citer tous ceux qui se sont investis pour cette action de peur d'en oublier mais je voudrais toutefois nommer, à titre d'exemple, Fabien et Mathilde Marquant, enfant et ado, qui, sans demander quoi que ce soit, pour la deuxième année consécutive, fabriquent des objets pour ce Téléthon et ont encore ainsi pu apporter 63 euros.

Christelle Martin

## Le voyage scolaire : Nausicaa

Le jeudi 13 novembre 2014, l'association de théâtre « Epy'se'rit » a permis à tous les élèves de l'école d'Epehy d'aller à la mer.

Après un départ à 8h le matin, nous nous sommes rendus à Boulogne sur Mer afin de visiter le centre de Nausicaa. Le midi un pique-nique était prévu bien au chaud et la visite a pu reprendre l'après-midi. Chacun a pu admirer les différents poissons mais aussi les iguanes, les crocodiles, le serpent, les tortues, les lions de mer et aussi les impressionnants requins !

Avant de reprendre le car, la météo nous a permis d'aller sur la plage jouer au sable et s'approcher de l'eau !

Ce fut une bonne journée ! *Sylvie Pradel*

### La visite de Nausicaa racontée par les CP/CE1

Jeudi 13 Novembre 2014, tous les élèves de l'école ont pris le bus à 8h pour aller à l'aquarium géant Nausicaa. Nous avons vu des otaries, des manchots, des requins, des caïmans, une tortue de mer, des crevettes, des araignées de mer, des méduses, des oursins, des hippocampes et plein de poissons différents. Nous avons vu un film en 4D.



J'ai préféré caresser les raies et les poissons et aller à la mer. (Aymeric)

J'ai préféré aller à la plage. (Mathéo)

J'ai préféré les otaries et les hippocampes. (Yann)

J'ai préféré le film en 4D. (Lauryne)

J'ai préféré caresser les raies et aller à la mer. (Thibaut)

Cette journée était bien remplie. (Mathis)

J'ai adoré cette journée. (Benoît)

## L'arbre de Noël



Ce vendredi 12 décembre, c'était le traditionnel arbre de Noël de l'école d'Epehy. Les 136 enfants avaient préparé un joli marché de Noël avec des décorations fabriquées en classe : bougeoirs, étoiles pailletées, boules colorées bref, tout pour décorer son sapin comme il se doit.

Pendant ce temps, les familles pouvaient admirer les photos de la sortie à Nausicaa et savourer de bonnes crêpes.

A 18h, les petits lutins ont commencé à entonner des chants de Noël en espérant que le Père-Noël les entendrait pour leur rendre une petite visite. Chaque classe a rempli sa mission en chantant des chants aussi entraînants les uns que les autres, certains en français, d'autres en anglais et quelques-uns avec des instruments de musique.

Le Père-Noël a dû entendre ces jolies mélodies puisqu'il est apparu sous les appels des enfants ! Il a remis à chacun un cadeau avec l'aide de Mr Caron.

Après la distribution, chacun a pu prendre une photo avec le Père-Noël.

Tous les enfants avaient des étoiles dans les yeux face à cette magie de Noël !!

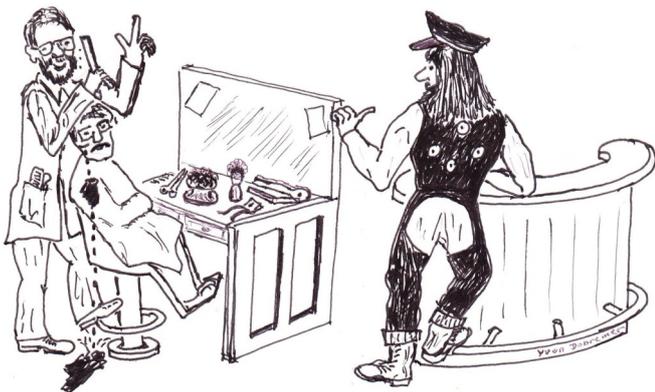
*Aurélie Millot*



## Au théâtre avec « Épy se rit ».

La troupe a repris ses répétitions depuis début novembre après avoir étudié, dès septembre, la pièce principale du spectacle 2015, « Ch'est de s'feute », dont voici le résumé :

Ce sont bientôt les élections municipales mais, dans ce petit village de Picardie, Tioquy, le maire sortant, lassé des critiques (tout étot toudis de s'feute !) a décidé de ne plus présenter de liste. Seulement voilà que personne n'a déposé de candidature et si les choses restent en l'état, il n'y aura pas d'élection et Monsieur le Préfet pourra rattacher la commune à un village voisin. Comment les habitants peuvent-ils accepter ? On ne parle que de cela !



C'est l'effervescence dans ce café qui fait aussi salon de coiffure. Yvon, par un dessin, a illustré une des scènes où l'on voit le coiffeur tellement énervé qu'il a blessé son client alors que « ch'biker », lui, s'en fout ! Enfin des candidats plus ou moins fantaisistes vont se proposer et ... Voilà une pièce qui vous garantira de bonnes crises de rires.

Mais ce ne sera pas tout ! La seconde partie du spectacle, toujours attendue chaque année par la diversité de courts sketches, histoires, mimes, chants, fera elle-aussi beaucoup travailler les zygomatiques. On y verra, entre au-



tres, une répétition de chorale avec des choristes que l'on ne souhaite à aucun chef de chœur, des policiers « déjantés », notre bonne vieille baronne qui veut se refaire une beauté, etc ... Que du plaisir !

Notez déjà les dates des représentations à Epehy :

- les samedis 28 février, 21 mars et 11 avril à 20 h 30,
- le dimanche 22 mars à 15 heures

Le prix des places est toujours de 6 euros (3 euros pour les moins de 12 ans.) Vous pourrez vous adresser dès le 7 janvier chez M. Dobremer : 24 Vallée des Moulins 80740 Epehy (03 22 86 63 84) ou M. Delaire : 4 rue Louis Georges 80740 Epehy (03 22 86 67 58)

Pour terminer, comment ne pas remercier tous ces acteurs qui travaillent pour notre école alors que plus de la moitié d'entre eux n'habitent même pas le village. C'est encore 4000 euros qu'ils ont donnés pour cette année scolaire. Bien sûr, ils ont d'autres motivations : le plaisir du théâtre, la satisfaction de faire rire le public avec qui des liens se créent mais ils pourraient aussi souhaiter garder tout le bénéfice de leurs efforts pour se payer de belles sorties ensemble. A noter également que la troupe ne demande pas de subvention à la commune alors qu'elle participe tout de même, à sa façon, à son renom.

M.D.

Le site Internet de la troupe : <http://epyserit.jimdo.com>

## Un concert gospel à l'église

Le Comité des Animations et sa présidente ont innové en permettant à un groupe de venir proposer un concert gospel dans notre église le dimanche 16 novembre après midi. Le public n'était pas très nombreux, il est vrai, peut-être parce que les choses se sont faites rapidement et que la publicité a donc été insuffisante mais les personnes présentes ont été « emballées ». Chacun a pu apprécier la qualité des interprétations, les voix puissantes et harmonieuses de Mister Blaiz et de sa soliste mais... il n'y avait pas que cela. En effet, ce ne fut pas une simple suite de chants mais Mister Blaiz, aussi bon comédien que chanteur, expliquait, avec beaucoup d'humour, l'origine de chacun des chants et dévoilait le sens de ceux-ci. Et c'est ainsi qu'en plaisantant à propos de l'époque plutôt morose dans laquelle nous vivons, il se demandait si nous ne devrions pas imiter ces esclaves noirs américains qui gardaient l'espoir et la tête haute, poursuivaient leurs rêves, sachant utiliser toutes les ressources qu'ils avaient en eux. Et puis tous ont été invités à chanter avec les artistes, reprendre les grands standards, tel « Oh when the saints... ». C'est ainsi que le concert s'est terminé avec tous les spectateurs de-



bout, chantant et frappant dans les mains avec un sourire « jusque là ! »

Une telle animation mériterait d'être programmée de nouveau dans l'avenir. Si cela pouvait vous intéresser, n'hésitez pas à le dire aux membres du Comité. Il serait possible de la proposer de nouveau, l'an prochain, en novembre et peut-être avec la participation de la chorale « Le chœur de Sophie ».

M.D.

# Une Somme de loisirs avec Vacances Plurielles

## \* Les vacances sur le thème d'Halloween :

C'est un rituel, chaque année, à l'accueil de loisirs d'Epehy, durant les vacances de la Toussaint, les petits monstres costumés et maquillés ont rendez-vous dans le jardin de Mr Housseman pour découvrir la collection de citrouilles et plantes que le jardinier a récoltées. Ils en repartent avec l'incontournable bonbon d'Halloween qu'ils s'empressent de manger !! Ils ont d'ailleurs certainement sonné chez vous pour récolter d'autres friandises avant de se retrouver au chaud pour une boom et un goûter d'Halloween et fêter la fin des vacances. Des vacances bien remplies avec une sortie à Galaxie-Kids et au bowling de Caudry, un atelier pti-déj en famille, un spectacle, des ateliers culinaires et des activités manuelles sur le thème effrayant d'Halloween. 70 enfants ont pu profiter de tout ce beau programme.



## \* La reprise des ateliers parent'aise

Chaque samedi, c'est reparti pour les ateliers parent'aise. Le but ? Prendre du temps en famille, rencontrer d'autres familles, discuter, échanger et partager tous ensemble une activité. Chaque samedi de 14h à 16h30 dans les locaux périscolaires, 2 animateurs vous accueillent autour d'un atelier différent chaque semaine : créations manuelles, jeux de société... Chaque semaine, une affiche en mairie indique le thème de la séance à venir. N'hésitez pas à pousser la porte pour passer du bon temps en famille et rencontrer de nouvelles personnes !



## \* La bourse aux jouets :

Pour la 3ème année consécutive, nous avons mis en place une bourse aux jouets à quelques semaines de Noël. Cette année elle s'est déroulée à la salle des fêtes et nous avons donc pu accueillir plus d'exposants et donc plus de jouets ! 27 exposants ont pu proposer toutes sortes de jouets, livres, consoles et jeux de société pour que chacun puisse trouver son bonheur avant Noël.



## \* Les TAP et les différents ateliers :

Chaque jour après la classe, l'équipe d'animateurs accueille les enfants pour 45 minutes d'activités diverses et variées. Du sport avec Kengi (Basket, motricité, tennis de table), des ateliers manuels avec Jennifer (rainbow-loom, paper-toys) des ateliers d'anglais « les p'tits bilingues » avec Aurélie et des ateliers thématiques avec Eva, Justine, Rémi et Camille (jeux d'expression, création d'un journal, jeux de société, lecture). Pour rappel, la mairie remboursera dans la limite de 90€ par enfant pour cette année scolaire, la participation à ces divers ateliers (soit environ 75 séances selon le quotient familial).



## \* L'accueil du mercredi :

Chaque mercredi de 10h45 à 18h30, des activités sont également proposées aux enfants : des après-midi à thème : loto, kermesse, karaoké, rencontres avec la maison de retraite, jeux sportifs, activités culinaires et créations artistiques sont au programme. Une sortie au marché de Noël de St-Quentin est proposée avant les vacances de Noël.

Aurélie Millot

# Epehy. autrefois...

Le site Internet de Messieurs  
Claude Saunier et André Franqueville

## Le village occupé, il y a 100 ans

Sur le site Epehy Autrefois, outre les documents vus dans les derniers Quoi de Neuf, Monsieur Franqueville en a ajouté un beaucoup plus récent. En effet, il s'agit du livre qu'ont écrit les élèves de CM de l'année 1998-99 à partir des souvenirs de Monsieur Joseph Censier. Avec l'aide de Monsieur Delaire, leur instituteur, et de Madame Odartchenko, écrivain, ils s'étaient mis dans la peau des enfants, qui avaient vécu cette terrible époque, pour raconter la vie à Epehy avant, pendant et après la guerre, même s'ils ont beaucoup imaginé. Voici un chapitre sur l'occupation.

..., nous nous sommes habitués aux Allemands. Le soir, ils apportaient du café à mes parents, maman préparait le café et ils le buvaient ensemble dans la cuisine.

Un soir, pendant qu'ils buvaient leur café, Mikaël, Adrien et moi, nous avons décidé d'aller jusqu'à la grange pour prendre des pommes de terre que nous avons cachées là. Mais un garde la surveillait.

Jérémy imagina un plan : il voulut distraire le garde pendant qu'Adrien et Mikaël passeraient par derrière. Il alla lui parler en faisant des gestes parce qu'il ne savait pas parler allemand. Pendant ce temps, Mikaël et Adrien entrèrent par un trou du mur... Pour prendre les pommes de terre, il fallait enlever la paille et les planches. On avait caché un sac sous nos vêtements. Le sac est plein, il est temps de partir, mais, dans un coin, il y a la pile de boîtes de conserves des Allemands. Vite, j'attrape une boîte de jambon et nous nous sauvons en courant...

Après avoir volé le jambon dans la grange, je rentre en le cachant. Je passe par le couloir et je monte au grenier. Là, j'essaie d'ouvrir la boîte avec un canif. Mais je n'y arrive pas et je me coupe le doigt. Une goutte de sang tombe sur le plancher. Je nettoie, je frotte, j'astique mais rien à faire...

Je suis embêté, je n'arrive pas à ouvrir la boîte. Je mets un bout de papier autour de mon doigt. Je prends un marteau, je tape, je tape, je tape... Rien à faire, la boîte se déforme mais ne s'ouvre pas !

Mon frère arrive et il me propose de m'aider avec un tournevis. Ca y est ! La boîte est ouverte ! On mange... Au bout d'un moment, nous n'avons plus faim mais c'est tellement bon que nous mangeons quand même.

Plus tard, nous avons mal au ventre et nous n'arrivons pas à nous endormir.

Soudain une alerte !

-TUUUUU...TUUUUUU...

Nous ne voulons pas aller à la cave car nous avons sommeil mais maman nous oblige à nous lever et nous

Les Allemands logés dans la ferme du 2 grand rue en 1916



pousse dans les escaliers.

Je dégingole les 22 marches de la cave.

Le lendemain matin, le docteur allemand vient me soigner.

- Aïe ! J'ai mal !

- Excuse-moi, il faut que je t' « escamine » ! Comment le garçon fait-il « cha », madame ? Je tourne la tête vers le mur pour ne pas montrer que j'ai envie de pouffer, l'accent du docteur, ça me fait toujours rire !)

- Je l'ai poussé car il ne voulait pas descendre à la cave pendant l'alerte.

- Pourquoi ne « foulait »-il pas aller ?

- Demandez-lui, moi je ne sais pas !

- Alors, « fou » dites à moi, pourquoi ?

- Ben... j'avais mal au ventre !

- Pourquoi mal au « fentre » ?

Je n'ai pas voulu répondre et, comme c'est un brave docteur, il n'a pas insisté....



### Les noms des élèves auteurs :

Anthony Lempereur, Laura Dubois, Gwendoline Berti, Odile Carpentier, Cédric Faglain, Bertrand Guyot, Mathieu Vaillant, Christopher Lempereur, Freddy Lalisce, Adrien Galland, Bruno Missorten, Brice Boitel, Alison Baulot, Mickael Maulevrier, Elodie Carpentier, Johan Ratel, Teddy Gaudefroy, Laëtitia Bernier, Pauline Greuin, Jérémy Parsy, Jennifer Bernier, Maité Patat



Photo de la rue Neuve. Seule la présence allemande rompt l'aspect paisible qu'inspire la photo

## **Le grand chantier de la Fondation Camus : *Un nouveau bien être pour nos anciens !***

Les travaux de restructuration de la Fondation Camus avancent à grands pas. Chacun peut commencer à découvrir l'aspect futur des nouveaux bâtiments.

La phase 1 de la première tranche sera opérationnelle en mars prochain et comprendra les locaux suivants :

**24 chambres neuves** réparties sur deux niveaux dont 1 niveau est exclusivement réservé aux personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou maladie apparentée.

Chaque chambre sera équipée d'une salle de douche adaptée, d'un lit médicalisé de haut de gamme, d'un chevet avec réfrigérateur, d'un fauteuil de repos, d'une table de bureau avec bridge et d'un grand placard.

Un téléviseur écran plat sera compris.

Le téléphone sera gratuit en réception d'appel.



**Une superbe salle à manger** moderne **sur chaque niveau**, avec espace de restauration, table d'hôte et salons.

**Un pôle soignant et une salle de transmission** **sur chaque niveau** seront au cœur de chaque espace de vie.



Les coloris choisis en collaboration avec un architecte d'intérieur seront très contemporains.

Le montant de l'investissement pour cette phase s'élève à 4 millions d'euros. Le bâtiment neuf, complet, qui comprend la phase 1 et la phase 2 (28 lits supplémentaires) coûte 6,5 millions d'euros.

L'établissement a bénéficié pour cette opération d'une subvention de 500 000 euros de l'état (CNSA) et de 650 000 euros du conseil général de la Somme.

Un prêt locatif social au taux actuel de 1,75% attribué par le Crédit Agricole de la Somme complète ce financement à hauteur de 4 600 000 euros.

Le solde est financé par l'établissement.

Cette réalisation est le résultat d'un important travail engagé depuis 6 ans déjà, et qui a bénéficié d'un soutien important du Conseil d'Administration de la Maison de Retraite, présidé par Monsieur MARTIN, Maire d'EPEHY, du Conseil Général de la Somme et de l'Agence Régionale de Santé.

Le Directeur

C. FRAZIER



## LE CLUB DE FOOTBALL (ENTENTE STE EMILIE-EPEHY)

Se stabiliser et donc se rétablir au niveau inférieur, soit la deuxième division, est l'objectif des Seniors A depuis maintenant deux saisons. Avec un effectif complètement renouvelé, il y a deux saisons et deux repêchages, il ne fallait pas croire, chaque année, à un miracle.

Cette saison, après un début timide, les coéquipiers de Patrick LECOCQ semblent sur la bonne voie avec leurs derniers matchs apportant plein d'espoir et un style de jeu qui se met en place. Citons pour exemple la victoire du 28 novembre contre Hargicourt sur le score de 7 à 1. L'objectif est le milieu de classement en fin d'année.

Les Seniors B sont, quant à eux, en difficulté à l'heure actuelle après une bonne période. Ceci est dû en grande partie à l'absence de certains éléments majeurs et également au nombre limité de joueurs disponibles chaque dimanche, des sanctions de suspension n'ayant pas arrangé les choses.

Au niveau des jeunes, chaque samedi, 5 équipes représentent le club, soit 45 joueurs.

Les catégories U12 U13 et U10 U11, en compétition de sous district, sont dirigés par Philippe DUMONT et Christophe COLLART pour les premiers et Bruno DALBART et Pascal RICHENET pour les seconds. Malgré un effectif juste, ils se comportent bien au niveau résultats. On note une amélioration dans le jeu, résultat dû en grande partie à leur assiduité aux entraînements.

Pour les U8 U9, les plus nombreux : 16 joueurs soit deux équipes, ils sont encadrés par Marceau BOITEL et Romain DOLLEZ. L'objectif, avant de passer la saison prochaine à la compétition d'un championnat, est de se préparer, pour ne pas être dépaysés, à un nouveau style de jeu.



L'équipe U8-U9, lors de la remise des maillots et shorts par les établissements Baulot-TP

Les U6 U7 sont un groupe de très jeunes, difficile, pour l'instant, à mettre sur un plateau de jeu par manque d'éléments. Je lance donc un appel aux petits nés en 2008-2009 désirant jouer au football. Je serai votre interlocuteur et me mets à votre disposition. Pour tous renseignements, vous pouvez me contacter au 06 59 56 94 52 ou au 06 19 67 01 28.

L'ensemble des dirigeants souhaitent à tous une bonne fin d'année et de bonnes fêtes et vous remercient de l'accueil que vous leur réservez quand ils passent avec leur calendrier. Nous vous donnons rendez-vous, la saison prochaine à partir du 14 janvier. Pour les amateurs de belote, nous vous proposons un concours à la salle des fêtes du Ronssoy le samedi 14 février.

*Pierre Léger*

### Des dirigeants méritants.

Il est des piliers du club à qui l'association doit beaucoup. Des gens qui laissent vraiment une trace tant ils ont donné de leur temps, travaillé sans compter, mis aussi beaucoup de leur poche pour faire vivre, dynamiser le club dont ils avaient la responsabilité. Aussi il est important de savoir leur dire merci pour tout ce qu'ils ont déjà fait.

C'est ainsi que, lors de l'Assemblée générale de l'ESEVRGT, Monsieur Demilly, Député, a remis la médaille de l'Assemblée Nationale à Messieurs Pierre Léger et Jean-Michel Capart pour 40 et 30 ans de fidélité et de dévouement au sein de l'association. De leur côté, les dirigeants du club leur ont remis un diplôme d'honneur pour leur faire savoir à quel point ils méritent la reconnaissance de tous les joueurs.

Ces derniers, qui n'étaient pas au courant de ce qui allait se passer, ont donc eu une agréable surprise.  
M. D.



## Le club Loisirs

Comme pour chacun de nous...la vie des Membres du Club des Aînés continue avec les petits soucis dus à l'âge...ce qui n'empêche pas les retrouvailles toujours attendues du jeudi après-midi.

Ce trimestre nous avons eu la joie d'accueillir deux personnes pour qui les 1ers et 3èmes jeudis du mois seront désormais programmés !

Le 18 décembre fut jour de fête – un repas convivial en la présence d'une représentante du Conseil Municipal. Joie du partage inter-génération également puisque la fraîcheur des enfants de l'École est venue égayer notre journée – les lutins étaient tous présents pour partager la fête...tous nous les remercions de leur visite parmi nous.

Outre les jeux partagés à chaque rencontre – le Club se veut – selon ses possibilités – ouvert à la vie du Monde. Cela se manifeste par les collectes de bouchons plastique – liège – aussi les boîtes de fromage et autres – les lunettes – la laine – les tissus etc. Nous sommes ainsi en lien



avec les enfants de « vacances plurielles »...les personnes handicapées qui ont bénéficié d'un fauteuil roulant...et tous les gestes de partage vécus par chacun.

Et si Noël c'était aussi le temps du partage ?...

*Monique Keil*

## **L'atelier équilibre**

Activ'Epehy propose un atelier équilibre . Celui-ci débutera le jeudi 8 janvier à 9h30 à la salle des fêtes : il est ouvert à tous même aux non adhérents ,mais la section ne doit pas dépasser 14 personnes pour un travail plus approfondi et plus personnalisé.

Au départ, cet atelier avait été mis en place en partenariat avec la CPAM, et faisait partie d'un plan de prévention des chutes chez le sujet âgé, mais faute de subvention et crédit, la CPAM s'est retiré et le club a décidé avec Astrid, l'animatrice, de continuer en finançant seul cet atelier bénéfique aux participants. Il se déroule sur tout le premier trimestre 2015, soit 10 séances avec 2 évaluations permettant de juger les progrès acquis, et de retrouver les bons gestes et bons réflexes du quotidien. Ce sont bien sûr des exercices mais qu'il faut réaliser dans la bonne humeur, on peut s'en convaincre en visionnant les photos des précédents ateliers d'équilibre sur le site d'Epehy à la page Activ'Epehy dans le chapitre Associations.

Les personnes intéressées peuvent se présenter le jeudi 8, Astrid pourra les renseigner et leur indiquer s'il reste de la place ou la contacter au 0960366696 La cotisation est de 37€ pour les personnes déjà licenciées à la fédération ou de 59€ pour les non licenciées qui seront alors assurées



## **La commémoration du centenaire de la grande guerre**

Le vendredi 7 novembre 2014 et malgré un temps un peu maussade, les élèves de l'école d'Epehy ont commémoré le centenaire de la première guerre mondiale. Monsieur le recteur d'académie d'Amiens a souhaité que les jeunes générations puissent rendre hommage aux combattants qui, pour certains, ont fait le sacrifice de leur vie afin que nous puissions, aujourd'hui, vivre dans la liberté et la démocratie. C'est ainsi que les 136 élèves de l'école ont participé à cette commémoration ainsi que plusieurs parents d'élèves en interprétant des chants patriotiques et l'hymne national. Puis, les enfants ont accroché des colombes qu'ils avaient confectionnées en classe pour symboliser la paix. Pour le 11 novembre, une autre cérémonie a permis de rendre une nouvelle fois hommage à tous ces soldats. A.M.



# Réunions de Conseil Municipal

Les comptes-rendus complets sont affichés en mairie.

## Séance du 26 SEPTEMBRE

### ECOLE DE MUSIQUE

Suite à une série de vols par effraction dans l'école de musique et l'école primaire, le Conseil Municipal se montre favorable à l'installation d'une alarme au niveau de la Mairie et de l'Ecole de Musique.

### COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS

Monsieur le Maire rappelle que l'article 1650 du code général des impôts institue dans chaque commune une commission communale des impôts directs présidée par le maire ou par l'adjoint délégué. Dans les communes de moins de 2000 habitants, la commission est composée de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants. La durée du mandat des membres de la commission est identique à celle du mandat du conseil municipal. Les commissaires doivent être de nationalité française, être âgés de 25 ans au moins, jouir de leurs droits civils, être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune, être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission et un commissaire doit être domicilié en dehors de la commune. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité, pour que cette nomination puisse avoir lieu, de dresser une liste de 24 noms comme défini dans les conditions de l'article 1650 du code général des impôts.

Commissaires titulaires  
CARON Paul, DOBBELS Bernard, VAILLANT Philippe, WILLEMS Jean-Claude, SIGNOIRT Paul, MILLOT Aurélie, DORCHIES Dominique, LEROY Marie-Odile, THIERRY Béatrice, BOITEL Astrid, FOURNET Marie-Claude, LOISEAUX René (Proville)

### Commissaires suppléants

DESPAGNE Maxime, GREUIN Lucie, LECLERCQ Jean-Pierre, PRADEL Frédéric, DELAIRE Michel, MASSON Xavier, PROST Virginie, LECLERCQ Martine, SCHOOVAERTS Marie-Chantal, LESEUR Florence, THOMAS Régine, BASQUIN René (Proville)

### DERATISATION

Suite à la modification des règlements, la Commune doit posséder un « certiphyto » afin de délivrer les produits de dératisation. Ce certificat doit permettre de réduire et améliorer l'utilisation des produits phytopharmaceutiques. Les agents de notre collectivité n'ayant pas ce certificat, Monsieur le Maire informe qu'il serait bon de faire un règlement. A noter que les produits utilisés sont de qualité équivalente mais que le conditionnement est différent.

Après discussion, le conseil municipal décide de donner 1 sac de 10 sachets de 40 grammes par an et par habitation. Un registre sera tenu par la secrétaire et les sachets ne seront remis qu'au titulaire. Il va de soi que la commune n'interviendra que sur le domaine public.

### ACHAT MAISON SUCCESSION TRIQUET - RUE DE LA BRASSERIE

Avant la réunion de ce jour, le conseil municipal a été invité à visiter la maison de Madame TRIQUET, rue de la Brasserie. Le prix souhaité par la succession est de 75 000 € auquel s'ajoutent les frais de notaire estimés à 2 000 €.

Monsieur le Maire indique que cette habitation jouxte à la fois le terrain de football et l'immeuble sis 5 rue de la Brasserie. Il serait possible d'utiliser le hangar important pour transférer les locaux des employés de mairie. De plus, cela permettrait de créer des douches et sanitaires, obligatoires pour les employés de commune. Le bas de l'habitation pourrait servir de salle de réunion, voire être louée pour des manifestations lorsque le nombre de personnes est peu important. Les chambres à l'étage permettraient de stocker du matériel de l'Association «Épyserit», de l'Ecole et du comité des animations.

Après discussion, le conseil municipal décide d'acheter l'immeuble pour la somme de 75 000 € et autorise Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à l'achat.

### AVENANT 2 - LOT 9 ELECTRICITE - MAISON DE SANTE

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant n°2 de l'Entreprise MAQUIGNY concernant le lot n°9 pour le marché

de la Maison Médicale. Il correspond à l'installation d'une vidéosurveillance pour un montant de 3 350 € HT soit 4 020.00 € TTC. L'avenant n°1 a été signé le 13 septembre 2013 pour un montant de 9 599.05 € HT soit 11 480.46 € TTC pour l'installation d'une alarme incendie et la sonorisation des salles d'attente.

### MAISON DE SANTE : revente mobilier à la SCM

Monsieur le Maire indique au conseil municipal que l'ARS (Agence Régionale de Santé) va subventionner pour 35 000 € la SCM des professionnels sur les frais de comptable ainsi que sur les mobiliers appartenant à la SCM. De ce fait, Monsieur le Maire souhaite l'accord du conseil municipal pour revendre différents mobiliers acquis par la Commune dans le cadre de la maison de santé pour la somme de 28 000 €. Après discussion, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à procéder cette vente.

### FDE - ECLAIRAGE PUBLIC AU STADE

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée le projet d'éclairage public étudié par la Fédération Départementale d'Energie de la Somme relatif au remplacement d'un projecteur au stade de football. Il propose aux membres du conseil municipal d'approuver ce projet d'un montant de 1 468.13 € TTC. Si le conseil accepte, il sera établi entre la Fédération Départementale d'Energie de la Somme et la Commune une convention pour la maîtrise d'ouvrage des travaux suivant le plan de financement suivant :

- Montant pris en charge par la Fédération (20 % du coût hors taxes des travaux avec une dépense prise en compte plafonnée au niveau du point lumineux (mât + luminaire) à 1 500 € HT par point lumineux, la TVA et la maîtrise d'œuvre).....543.32 €  
- Contribution Communale 924.81 €  
TOTAL TTC 1 468.13 €

La commune peut bénéficier d'une subvention de 20 % du conseil général au titre du dispositif IDEAL. Celle-ci viendra le cas échéant diminuer la charge nette de la commune qui devra demander le préfinancement éventuel ; la FDE80 assistera la commune en fournissant le dossier technique. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'adopter le projet présenté par la FDE 80.

**MENUISERIES 6 RUE DES ECOLES**

Monsieur CARON Paul présente au conseil municipal les devis concernant le changement de 10 fenêtres au logement sis 6 rue des Ecoles.

3 devis sont proposés :

- IGLE pour 5 202.00 € TTC
- AMI pour 6 045.00 € TTC
- SECI pour 9 589.00 € TTC

Après discussion, le conseil municipal décide de retenir la société AMI, légèrement supérieure au moins-disant, mais dont l'épaisseur du vitrage est plus importante. Le montage sera effectué par les employés communaux.

**CIMETIERE : CLOTURE**

Monsieur CARON présente au conseil municipal 3 devis pour la clôture de l'extérieur du cimetière.

D.D.M. pour 24 785.00 € TTC

SOPITRAP pour 31 950.00 € TTC

B&B Espaces verts: 21 750.00 € TTC

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à solliciter l'Etat et le Conseil Général pour les subventions possibles.

**EGLISE**

Monsieur CARON présente un devis des Ets GREUIN et PLAIN pour le changement de la petite porte extérieure de l'église et le nettoyage et hydrofuge du toit. Le devis de la porte est de 3 188.00 € Ces travaux seront mis au budget 2015. Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à rechercher des subventions ou aides possibles. D'autres devis seront sollicités et proposés au conseil municipal en 2015.

**CIMETIERE : CHAPELLE**

Monsieur CARON présente un devis des Ets GREUIN concernant la réparation du toit et gouttière de la chapelle. Le montant est de 1 805.00 € TTC. Ces travaux deviennent urgents pour la sécurité des lieux. Le conseil municipal donne son accord.

**Séance du 28 NOVEMBRE****SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

Après avoir rappelé les subventions versées aux associations en 2013, Monsieur le Maire présente au conseil les demandes déposées.

- Activ'Epehy : Un courrier de l'association a été fourni dans lequel Madame la Présidente ne sollicite pas de subvention cette année. Le conseil Municipal décide de lui verser 400 € dans la mesure où il s'agit d'une association qui crée une véritable animation dans le village.

- Société Musicale : Après étude du dossier, le conseil municipal décide de renouveler la somme de 1 100 €

- Club Loisirs : Après l'étude du dossier, le conseil municipal décide de renouveler la somme de 850 €

- UNC AFN : Le conseil municipal décide de renouveler la subvention soit 250 €

- T.T.E. (Tennis de table Epehy) : Le conseil municipal décide de lui verser la somme de 500 €

- ADMR du Canton de Roisel : Le conseil municipal décide d'attribuer comme chaque année une subvention de 750 €.

- L'Amicale des Sapeurs Pompiers : Le conseil municipal décide de renouveler la somme de 900 €

- Football : Entente sportive. Le conseil municipal décide de renouveler la subvention soit la somme de 1300 €.

- Comité des Animations : Le conseil municipal lui attribue la somme de 700 € qui comprend une régularisation de la subvention 2013.

**TRAVAUX DE VOIRIE**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'une enveloppe d'un montant de 71 268.61 € a été attribuée à la Commune de Epehy pour 2013 à 2018 par la Communauté de Communes de la Haute Somme. Des premiers travaux ont été réalisés à hauteur de 36 107.33 € pour les trottoirs et parkings de la Vallée des Moulins. Par contre, la Communauté de Communes ne prend pas en charge les parkings donc la commune doit faire le remboursement de 11 928.93 €. Le conseil municipal donne son accord pour réaliser ce remboursement et autorise Monsieur le Maire à signer la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage avec la Communauté de Communes de la Haute-Somme.

**MAISON DE SANTE – PORTES AUTOMATIQUES**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal un devis de 1 461.87 € de la société PORTALP pour les portes automatiques de la Maison de santé. Il s'avère que, par grands vents, les dalles du plafond des couloirs se soulèvent et le froid s'engouffre dans l'établissement. Pour y remédier, Monsieur le Maire propose l'ouverture du sas par alternance (la 2<sup>ème</sup> porte ne s'ouvrant qu'après la fermeture de la 1<sup>ère</sup> porte). Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer le devis (11 pour, 1 contre)

**PERISCOLAIRE**

Monsieur le Maire rappelle qu'un fonds d'amorçage a été accordé à hauteur de 90 € par enfant. Un premier acompte de 4 500 € a déjà été versé. La moyenne de participation aux TAP est d'environ 20 enfants à chaque séance. En début d'année 2015, le 1<sup>er</sup> trimestre scolaire étant terminé, un point financier sera établi.

**EOLIENNES**

Monsieur le Maire informe qu'à la réunion sur le projet d'implantation d'éoliennes entre Epehy, route d'Honnecourt et Villers-Guislain, le maire et les adjoints de Villers-Guislain se sont montrés favorables sur le principe à condition qu'il y ait un retour de l'IFER de la part de la Communauté de Communes du Cambrésis.

**MISE EN SECURITE DU VILLAGE**

La commission chargée de la sécurité s'est réunie et a déjà réalisé un premier travail. Monsieur Paul CARON informe que pour toute implantation de panneaux sur une route départementale, il faut faire une demande préalable au conseil général. Monsieur CARON va procéder à la demande de devis et une prochaine réunion de commission aura lieu début 2015 afin de présenter au conseil municipal son étude.

**QUESTIONS DIVERSES**

Monsieur le Maire sollicite le conseil municipal afin d'accompagner Monsieur HOUSSEMAN Gérard dans le cadre des activités scolaires et périscolaires. Une convention pourrait être passée entre Monsieur HOUSSEMAN et la Commune pour la mise à disposition de sa cour et son jardin. Le conseil municipal se montre favorable et décide d'allouer la somme de 100 € par an et autorise Monsieur le Maire à signer une convention avec Monsieur HOUSSEMAN.

**Commission des Impôts directs**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la nomination des commissaires titulaires et suppléants :

**Titulaires** : CARON Paul, DOBELS Bernard, VAILLANT Philippe, MILLOT Aurélie, DORCHIES-Dominique, LOISEAUX René (PROVILLE)

**Suppléants :**

GREUIN Lucie, LECLERCQ Jean-Pierre, PRADEL Frédéric, DELAIRE Michel, MASSON Xavier, BASQUIN-René (CAMBRAI)

## Quoé qu't'in pinses Abdon?

- Alors Abdon, ch'est point étonnant qu'y n'o pas eu békeup d'monde à ch'concert gospel, l'présidinte de ch' Comité, alle o mis deux foés des affiches sur ches panneaux de l'commune et deux foés in y o toute arraché ! Pourquoié qu'y n'o des gins qui arrachent ches affiches, puxtu me l'dire, ti ?

- Ben je m'sus cassé m'tête à essayi d'treuver. D'abord je m'sus dit qu'ch'étot p't-être quiqu'un qui voulot r'prendre eine plache d'garde-champêtre qui, dins l'temps, annoncho ches nouvelles avec sin tambour.

- Oh cha n'est point possible, si y a core des gins à Épy qui ont connu cha, y sont à la r'traite d'pis longtims et y n'cach'te pu apris un boulot.

- T'os raison, cha n'pouvot point être cha. Alors, comme in ch'momint, y n'o békeup d'gins qui manifestent ichi pi là, je m'sus dit qu'ch'étot des gins d'Épy qui voulo'te profiter de ch'concert pour faire intindre leu'revendications ! Apris ches



affiches, j'm'attindos à ch'qu'y vienne'te manifester d'vint ch'l'église avec des pancartes ch'jour-là ! Cha érot fait du monde !

- Té parles, ch'est des lopettes ! Y s'muche'te pour arrachi, brisii mais y n'ont point l'courage de v'nir dire ch'qu'y pinsent.

- Bah, p't-être que, comme y z'avo'te arrachi ches affiches, y ne s'rappel'ot pu de l'date. Alors mi, j'vas leu proposer quique cose. Comme ch'prochain numéro de ch' 'Quoi d'Neuf, cha s'ra ch'numéro 100, in va faire eine page exceptionnelle pour qu' y dise'te ch'qu'y pinsent. Cha s'ra eux qui prendront m'plache, cha s'ra l'page

### « Quoé qu'os in pinsez ? »

- Ouais mais y n'feudra pas qu'ches gins y s'dégonflent ! Et pis y feut qu'y profitent d'l'occasion pass'que y n'éra qu'un numéro 100, apris, j'sus sûr qu'té n'laisseras pus t'plache avint l'numéro 200 !

- Arrête de t'foutre d'mi, ti ! Té n'croés tout d'même point que j's'rai core là dins 25 ans !

M.D.



Monsieur Paul Signoirt, responsable cantonal pour l'ADAPEI, nous fait part de sa satisfaction, les habitants de notre village se sont encore montrés généreux. En effet la somme collectée pour Epehy est de 1253.00€, pour un résultat net de 923.00€ soit 29.00€ de plus qu'en 2013 ( Pour information la somme nette pour le Canton est de 5120.00€.)

Au nom de l'Adapei de la Somme, de l'ensemble des adhérents, des usagers et de leurs familles , il adresse un grand merci à tous les donateurs ainsi qu'aux bénévoles qui ont accepté, une nouvelle fois, de passer de maison en maison. Les besoins sont importants, cet argent contribuera largement à l'amélioration des conditions de vie des personnes handicapées de notre secteur.

## Le repas des aînés

Ce Dimanche 12 Octobre a eu lieu le repas des aînés. Jean-Michel, son épouse et les membres du conseil municipal ont bien organisé cette journée qui permet à toutes les personnes qui ne sortent pas beaucoup de se rencontrer autour d'une table festive et de retrouver toutes les anciennes connaissances d'Epehy.

Nous avons une pensée particulière pour Gisèle Savary qui participait encore à ce repas et nous a quittés peu de temps après.

Merci pour cette belle journée.

Merci aussi à Marie-Claude qui a pris l'initiative de prendre des photos de tous pour faire un bel album souvenir (Pour les internautes rendez-vous sur le site d'Epehy pour y voir ces photos.)

Anne-Marie Martens.



La table de la doyenne .

### Les prochaines manifestations

18 janvier	Cérémonie des vœux du Maire à 11 h
14 février	Repas de St Valentin du Comité .
28 février	Théâtre avec « Epy se rit » à 20 h 30
8 mars	Loto de l'UNC
21 mars	Théâtre avec « Epy se rit » à 20 h 30
22 mars	Théâtre avec « Epy se rit » à 15 h
11avril	Théâtre avec « Epy se rit » à 20 h 30

### Tableau d'honneur Suite

Nous avons le plaisir de compléter le tableau d'honneur de cette année paru en juillet : Marion Schoovaerts a obtenu son diplôme d'infirmière et Antoine Asquin son brevet des collèges. Félicitations.

### Déchetterie

voici les horaires d'hiver de la déchetterie de Roisel du 1 er novembre au 1 er mars :

lundi, mardi, jeudi et vendredi : 14h à 17h  
mercredi et samedi : 10h à 12h et de 14h à 17h.

Ont participé à l'élaboration de ce « Quoi de Neuf »:

Yvon Dobremer - Marie-Claude Fournet - André Franqueville - C. Frazier - Nathalie Gallet - Jean-Marie et Monique Keil - Pierre Léger- Florence Leseur - Anne-Marie Martens - Christelle et Jean Michel Martin - Sylvie Pradel -

Responsables et Secrétaires de publication : Michel Delaire. et Aurélie Millot

IPNS